



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

وزارة التعليم العالي
والبحث العلمي

Le Ministre

الوزير

03 SEP. 2022

Message à l'Attention de la communauté universitaire à l'occasion de la rentrée universitaire 2022-2023 (Responsables, Enseignants, Chercheurs, Etudiants, ATS)

Je voudrais saluer chaleureusement toute la communauté universitaire qui s'apprête à entamer cette nouvelle année académique 2022-2023. Une année qui sera empreinte de la grande volonté d'atteindre les objectifs du secteur, inscrits en droite ligne avec le plan d'action du gouvernement.

Cette rentrée universitaire intervient alors que notre pays célèbre le soixantième anniversaire de la fête de l'indépendance durant toute l'année. Je vous invite tous à contribuer d'une manière efficace à la réussite de toutes les activités programmées dans le cadre de cet événement national.

Je tiens à souligner que malgré la dure conjoncture sanitaire que nous avons vécu durant deux années consécutives, nous avons réussi à assurer la continuité des activités de l'Université Algérienne, et cela, grâce au concours de toute la communauté qui a témoigné d'un engagement et d'une abnégation à toute épreuve pour assurer le service public.

Il convient de souligner, que grâce à la démarche consultative et participative adoptée, le secteur a pu réaliser un nombre important d'opérations majeures inscrites dans son programme d'action. Des opérations notamment liées à l'amélioration de la qualité de la formation et de la recherche, au renforcement de l'encadrement pédagogique et à l'amélioration de la gouvernance. Il est important de noter également, les actions engagées quant à l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique et à l'international, ainsi que l'amélioration de la visibilité de nos établissements universitaires.

S'agissant de l'amélioration de la qualité de la formation universitaire, nous avons réadapté le système d'enseignement et de formation, à travers la promulgation du décret exécutif, n° 22-208 du 05 juin 2022, fixant régime des études et de formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur, ainsi que l'ensemble des textes

d'application y afférant. A cet effet, j'appelle l'ensemble de la communauté universitaire à adhérer à cette nouvelle vision en mettant en application ce décret exécutif et ses textes d'application dans leur essence même dès cette rentrée universitaire.

En ce qui concerne la coopération internationale, le secteur a défini une vision prospective basée sur le renforcement de la coopération à travers des projets internationaux, à même d'accompagner le processus de formation et de recherche scientifique national. ; Cette vision contribuera ainsi, au transfert du savoir-faire et des technologies vers notre pays et assurera une meilleure visibilité internationale aux établissements universitaires et de recherche algériens, permettant ainsi la réduction du recours à la formation résidentielle à l'étranger.

Par ailleurs, un classement national des établissements d'enseignement supérieur algériens (CEESA) a été mis en place, afin d'améliorer la visibilité de l'université algérienne, de l'accompagner dans sa démarche de faire figurer 20 établissements universitaires parmi les 1000 meilleures universités au monde et 5 établissements parmi les 500 meilleures.

Le projet de décret exécutif relatif à l'organisation des établissements d'enseignement supérieur, en cours d'étude au niveau des services du gouvernement, revêt à son tour une importance majeure, puisqu'il permettra la réorganisation de l'établissement universitaire de manière à ce qu'il puisse s'adapter aux changements et défis que connaît le secteur. Ce projet de décret définit les types d'établissements, à savoir, l'université, le centre universitaire et l'école supérieure.

Dans le souci d'améliorer la qualité de la formation, un projet de décret portant création de l'agence nationale d'assurance qualité est en cours d'étude au niveau des services concernés, en sus des projets de textes réglementaires régissant et renforçant les deux précédents décrets.

Par ailleurs, nous aspirons à ce que la communauté universitaire apporte son précieux concours pour la concrétisation du programme du secteur, inscrit dans le plan d'action du gouvernement pour la période 2021-2024. Nous signalerons à ce propos le développement de la recherche scientifique ; notamment en matière de numérisation et d'intelligence artificielle. Un développement qui nécessite l'implication des compétences stratégiques de l'université algérienne.

Je réitère ma profonde gratitude à vous, membres de la communauté universitaire, responsables, enseignants, chercheurs, travailleurs et étudiants, pour votre dévouement qui a grandement contribué dans la réussite de l'année universitaire écoulée. Je reste convaincu que vous œuvrerez pour la réussite de cette nouvelle année universitaire 2022-2023 et que vous vous attèlerez à reprendre le rythme normal de l'enseignement et de la formation en présentiel, en usage avant la pandémie Covid-19. Il est à souligner, que l'enseignement à distance demeurera un acquis complémentaire pour le renforcement de l'enseignement et de la formation universitaires, permettant ainsi à l'Université Algérienne d'accomplir parfaitement sa mission dans l'intérêt de l'étudiant, à même de lui assurer l'accompagnement nécessaire durant tout son parcours.

A ce titre, il est primordial que tous les efforts soient centrés sur le renforcement de la place de l'université Algérienne et sa visibilité au niveau national et faire de son espace, non seulement, un lieu de savoir et de culture, mais aussi de l'excellence en matière de gouvernance sur le plan pédagogique et administratif.

Dans ce contexte, j'incite l'ensemble de la communauté universitaire à œuvrer en continu pour assurer les conditions de travail adéquates, dans un environnement décent et adapté à l'environnement des établissements et résidences universitaires. A cet effet, j'invite messieurs les responsables des œuvres universitaires à prendre toutes les dispositions pour répondre aux attentes des étudiants. Votre engagement est nécessaire pour l'aboutissement des actions du secteur sur ce volet, en faisant usage de l'approche participative, consultative et communicative adoptée par le secteur dans ses différents rapports avec les partenaires sociaux.

Nous sommes tous invités à nous mobiliser pour la mise en œuvre des réformes en matière de formation, de recherche et de gouvernance dans la gestion financière et administrative, à travers l'application des textes prévus à cet égard ; permettant la concrétisation des objectifs tracés et faire de l'université un vecteur de développement et d'aide à la prise de décision, contribuant ainsi au développement national.

Pour conclure, je souhaite à toute notre honorable communauté, une bonne année universitaire 2022-2023, qui se démarquera par l'essor de la formation et de la recherche scientifique dans tous nos établissements universitaires.

